

FORMATION PSC 1

Prévention et Secours Civiques de niveau 1

DUREE

7 heures de face à face pédagogique (soit 8h avec les pauses, formalités administratives, etc.)

PUBLIC CONCERNE

Tout public à partir de 10 ans

OBJECTIF

L'unité d'enseignement "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Cette qualification de "citoyen de sécurité civile" fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

PROGRAMME

1. Prévention des accidents de la vie courante
2. Protection, l'alerte et protection des populations
3. Alerte
4. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
5. Hémorragies externes
6. Plaies
7. Brûlures
8. Traumatismes
9. Malaise
10. Perte de connaissance
11. Arrêt cardiaque

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Exposés, discussions, démonstration des gestes, pratiques des gestes
Evaluation de l'acquisition des gestes de secours au moyen de cas concrets

ENCADREMENT

Formateur qualifié en pédagogie appliquée à l'emploi PSC

DIPLOME DELIVRE

PSC 1 délivré par l'organisme de formation agréé par la Préfecture du Haut-Rhin